

NUMERO 14

SEPTEMBRE 1994

LE JOURNAL

DE

L'ANPILS

ASSOCIATION NATIONALE
POUR L'INTERPRETATION EN LANGUE DES SIGNES

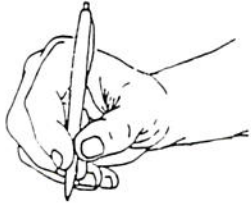
254 RUE ST JACQUES
75005 PARIS

SOMMAIRE

<u>EDITORIAL</u>	page 1
<u>TRIBUNE LIBRE</u>	page 3
- Nous ne pouvons pas parler plusieurs langues en même temps.....	page 4
- Religion et Surdit� - QUI SUIS-JE ?.....	page 7
<u>RENCONTRES AVEC LES REGIONS</u>	page 8
- PARIS - HUMOUR ET CHAMPAGNE.....	page 9
- GRAND EST - C.I.T.E.L.S.....	page 10
<u>INFOS BREVES</u>	page 12
AMERICAN SIGN LANGAGE.....	page 13
C.A.D.A. HAUTE SAVOIE.....	page 14
S.I.S.E. 35.....	page 15
STAGE DE SPECIALISATION.....	page 15 bis
LA CARTE PROFESSIONNELLE.....	page 15 ter
<u>LA PAGE DETENTE</u>	page 16
SPECTACLE MAGIQUE.....	page 17
<u>PLACE AU C.A.</u>	page 19

S lection des articles
R daction
Mise en page
Christine PEUCH - Sylvie MARTHE ROSE

ANPILS BOURGOGNE - rue de Beaune - 21700 MEUILLEY
TEL/MNL 80 62 32 93



EDITORIAL

Dans ce journal deux éléments importants à retenir :

1- Le changement d'adresse du journal que nous vous demandons de bien vouloir noter, ainsi que d'en informer tout le monde. (Voir sur la page sommaire)

2- Le deuxième événement important de ce journal, c'est l'annonce pour la première fois d'une formation continue, avec un thème de travail, adressée aux interprètes professionnels.

La grande première dans notre profession au niveau national, alors précipitez vous en page 15 bis !!!

Autrement pour ceux qui réclame à corps et à cris leur "journal" méfiez-vous vous n'êtes peut-être plus abonnés...

Alors vérifiez sur votre dernier journal reçu, vous avez été prévenu... A bon entendeur salut !!!!!

L'EQUIPE DE REDACTION



TRIBUNE LIBRE



Nous ne pouvons pas parler plusieurs langues en même temps !

" Pourquoi dans une émission destinée aux Sourds, une personne entendante qui connaît la langue des signes fait-elle appel à un interprète lorsqu'elle est interviewée ? "

Voici la question qui m'a été posée lors d'une réunion et qui m'a donné envie d'écrire ce petit article.

1. Deux langues vocales ne peuvent être parlées correctement en même temps.

Nous ne pouvons parler allemand et français en même temps, mettre quelques mots en allemand, quelques mots en français, un peu de la syntaxe allemande, un peu de la syntaxe française et donner un message dans une langue correcte.

ex. français : Nous avons commandé un poste de télévision.

allemand : Wir haben einen Fernseher bestellt.

français-allemand : Nous haben bestellt un poste de télévision.
Wir avons einen Fernseher commandé.

Nous avons tous une fois ou l'autre fait des mélanges de cet ordre. Selon la situation, c'est tout à fait positif et même à encourager, par exemple lorsque nous suivons un cours d'allemand et que nous avons envie de mettre en pratique ce que nous avons déjà acquis.

Cependant, comme il y a des lacunes, nous utilisons le français pour nous aider et cela donne un mélange des deux langues.

Le but dans ce cas sera la pratique d'une langue, la communication et devrait garder un caractère temporaire.

Il s'agit pas d'une réflexion sur un sujet bien particulier dans une émission de télévision destinée à un public varié ou dans une réunion, une conférence etc....

Il n'est pas rare de voir des personnes entendantes interviewées à la télévision qui font appel à un interprète que l'on ne voit pas, mais que l'on entend.

Observez les écouteurs, les micros !

2. Il est possible de parler et de faire des signes en même temps.

En effet une des langues est auditive-vocale, le français par exemple et les signes empruntés à la langue des signes proviennent d'une langue visuelle-gestuelle, la langue des signes française, par exemple.

Il s'agit là de deux modalités, voix et mains, qui peuvent se superposer et qui favorisent la confusion.

La langue des signes est une langue naturelle dont les règles grammaticales sont indépendantes des langues parlées.

Comme dans les langues orales (voir l'exemple ci-dessus avec le français et l'allemand) il est normal, lorsqu'on apprend la langue des signes d'essayer de mettre quelques signes les uns derrière les autres et de rajouter la parole vocale pour se faire comprendre, en mélangeant en plus les deux grammaires.

Le but est la communication, le plaisir de mettre en pratique ce qu'on a appris et devrait garder un caractère temporaire.

Si chez les entendants cette pratique tend à se prolonger au-delà des premiers mois de cours et de pratique de la langue des signes ou si cela devient un choix déterminé le mélange entre les deux langues, le français oral et la langue des signes française s'appelle le français signé.

Il existe différents français signés, celui strict, qui sert à tout prix le français et celui qui tend à se rapprocher de la langue des signes au fur et à mesure des nouvelles compétences.

Dans le deuxième cas de figure, il y aura peu à peu des emprunts à la langue des signes au niveau des différents aspects de la grammaire

avec l'utilisation de l'espace, des rôles, des verbes directionnels, des classificateurs, de l'expression faciale....

L'une des caractéristiques du français signé ou de toute langue signée, c'est qu'il y en a une qui domine pour des raisons diverses : plus valorisée, plus respectée que l'autre

Dans le cas présent, nous retiendrons que la langue des signes a été interdite par les entendants pendant longtemps, sa valeur aux yeux des sourds a été amoindrie,

Par contre la langue orale française, dans cette dynamique de langue, est dominante, valorisée par les entendants.

Chez les sourds, le français signé peut être utilisé selon les cas :

- lorsque les sourds sont en présence de personnes entendants, même si ces dernières connaissent la langue des signes, il y a le plus souvent un changement au niveau du registre de langue, la voix apparaît souvent et accompagne les signes.

- pour des sourds qui ont moins de contacts avec la Communauté des Sourds et qui ne s'identifient qu'au français.

Le français signé suit la syntaxe, l'ordre des mots du français et ajoute sur certains mots des signes empruntés à la langue des signes.

On suppose, à tort, donner ainsi une représentation complète du français.

Tout ce qui est propre à la langue des signes n'est pas pris en compte, c'est à dire que la structure grammaticale, morphologique, phonologique et lexicale est abandonnée au profit de la syntaxe française.

Le français est une langue la langue des signes en est une autre. Leurs structures, leurs règles ne sont pas compatibles.

Une phrase énoncée en langue des signes ne prend ni plus ni moins de temps qu'une phrase énoncée en français.

Pour communiquer, ce qui est un besoin fondamental de l'être humain, il y a un débit communicatif à respecter pour des raisons cognitives et psycholinguistiques.

Les recherches de Bellugi et collaborateurs au Salk Institute de San Diego en Californie ont démontré que ce débit se situe à environ 210 mots la minute.

Ce débit est aussi valable pour celui qui doit percevoir l'énoncé.

Les travaux menés à propos des langues signées nous apprennent entre autre qu'une phrase énoncée en français signé prend presque trois fois plus de temps.

Le rythme de parole est par conséquent perturbé, quant à la compréhension....

Il y a parasitage entre les deux langues. chaque langue y perd ses richesses, même le français.

Le débit est ralenti, il y a des hésitations, des répétitions, des retards.

En général, moins l'oral est déformé, plus l'expression signée est incomplète.

L'entendant qui pratique le français signé assure davantage la langue parlée.

Afin de tenter de garder un débit de français oral normal de nombreux signes sont omis.

Une langue a un système logique et si on supprime certains éléments cela perturbe et donne un résultat inintelligible, souvent contradictoire et incomplet

Voici quelques exemples de confusions qu'entraîne la pratique du français signé.

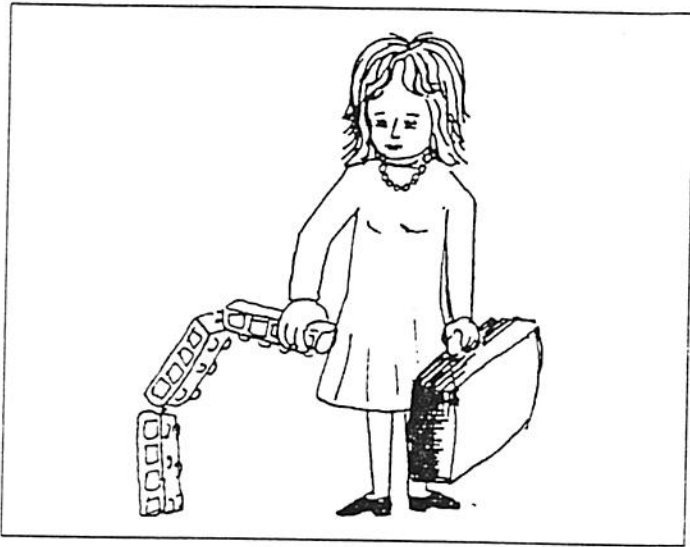
Ces exemples ont été vus tels que je les décris. Il s'agit principalement de confusions au niveau du lexique et surtout du sens.

ex. : la nuit tombe

c'est le signe " tomber " qui a été utilisé



ex.: prendre le train
c'est le signe "prendre" qui a été utilisé



Nous pouvons nous demander ce que les signes "tomber", "prendre", "train" viennent faire dans ces contextes.

Est-ce que cela va faciliter la compréhension du français et de quel français ?

Si je traduis mot à mot ces expressions de français en allemand ou en anglais, elles n'auront plus de sens comme c'est le cas en français signé.

Les partisans du français signé strict connaissent rarement bien la langue des signes ; c'est pourquoi ils ne mesurent guère les confusions que le français entraîne.

3. Trucages à la télévision

Il existe certains trucages possibles lors d'émissions pré-enregistrées. Ainsi par exemple, j'ai été interviewée lors d'un reportage, qui n'avait pas lieu en direct et j'ai répondu au journaliste entendant en langue des signes.

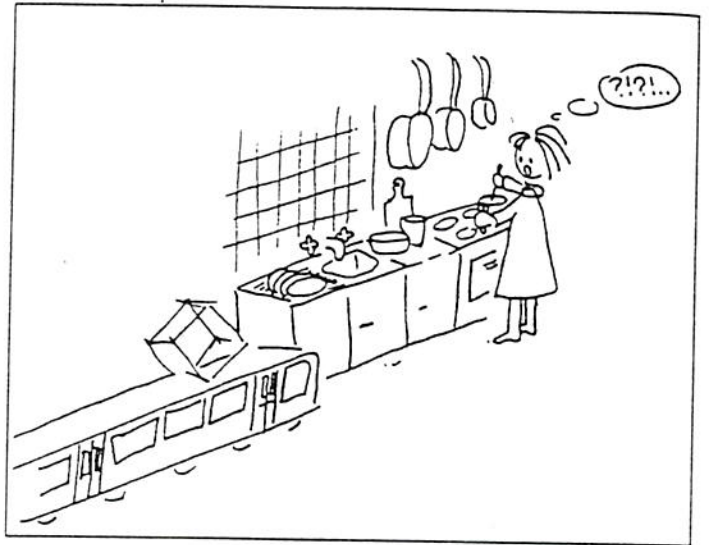
Par la suite, un autre jour, j'ai retraduit en studio oralement mes réponses, pour le public entendant.

Le résultat donne que l'on entend ma voix et que l'on me voit signer en même temps.

Le rythme de chaque langue est respecté et différent.

Il ne s'agit donc pas là de français signé, mais d'un trucage technique qui permet de faire, ce qui dans la vie réelle, nous est impossible.

ex.: être en train de faire la cuisine
c'est le signe "train" qui a été utilisé



J'espère avoir démontré pourquoi lorsque nous parlons il n'est pas possible de signer en même temps et ce que nous faisons lorsque nous communiquons en langue des signes, est bien plus complexe qu'il n'y paraît à première vue.

Françoise Rickli, interprète

Références :

"Communication, taux d'information et surdité" - François Grosjean, Neuchâtel 1993

"ouvrir aux sourds les programmes scolaires; principes d'accès" par R.E.Johnson, S.K.Lidell, C.J.Erting, Gallaudet 1989

"La langue des signes" Bill Moody - Ellipses 1983 .

QUI SUIS-JE ?

Françoise DAUCET

Finalelement, la question fondamentale revient toujours...
Un sourd doit-il la poser différemment ?

Ce n'est pas parce que les sourds sont sourds qu'ils ne se posent pas de questions sur la finalité de l'existence. Sans doute, en raison de leur surdité, ils pourraient rester, dans leur adolescence, plus longtemps que les entendants, préoccupés avant tout pour la maîtrise de la communication avec leur environnement. Et donc moins intéressés par le spirituel. A l'expérience, il apparaît que tous les jeunes, sourds ou pas, se posent, sensiblement au même âge, les mêmes questions.

Par contre cette démarche qui est fonction du caractère de chacun est peut-être naturellement, plus approfondie chez les sourds. Confronté à des obstacles spécifiques pour communiquer, le sourd n'est-il pas, par nécessité un peu introverti ? Ses possibilités d'accéder commodément aux ouvrages, aux études, aux débats philosophiques concernant les sujets qui l'intéressent sont limitées. Car les documents existants sont souvent complexes et peu adaptés à une population qui a du mal à maîtriser un langage écrit vaste et riche en nuances.

Quant à l'exposé oral, il est encore plus délicat pour le sourd d'en tirer instantanément parti. Même s'il y a interprétation simultanée en langue des signes, celle-ci amène un appauvrissement important du discours, comme toute traduction en temps réel d'une communication dense et précise. Puis, comment le sourd peut-il faire passer la richesse des questions qui lui brûlent... les doigts, même quand il dispose d'un interprète ? Ce dernier aura en effet du mal à rester fidèle aux nuances de la pensée dont il est le porte parole, quand il s'agit de traiter de questions difficiles et complexes. De plus les structures culturelles dans lesquelles la participation des sourds est systématiquement prise en compte n'existent pas.

Article lu dans "SIGNES DE VIE" revue du GERS - N° 6 -



**RENCONTRE AVEC LES
REGIONS**



pages 9 à 11 manquantes - dissocié

INFOS BREVES



THE
AMERICAN UNIVERSITY
OF PARIS

département de formation permanente

AMERICAN SIGN LANGUAGE

**Ouverture au monde des sourds américains,
qui compte plus de 8 millions de personnes.**

- *Communication gestuelle, non-verbale*
- *Langue qui a ses origines dans la Langue des Signes Française (LSF)*
- *Pour les sourds ainsi que les entendants*
- *Méthode et vidéocassette "A Basic Course in ASL"*
- *Professeur américaine dont la langue maternelle est ASL*

Cycle de 10 semaines (20 h):

**Niveau 1: le jeudi de 19h00 à 21h00
du 7 avril au 23 juin (sauf les 21 avril et 12 mai)**

**Ces cours nécessitent un niveau intermédiaire
confirmé en anglais**

Coût: 1600 F pour chaque cycle

**Renseignements et Inscriptions:
AMERICAN UNIVERSITY OF PARIS
34, avenue de New York
75116 Paris
Tel 47.20.44.99
Fax. 47.20.45.64**

OFFRE D' EMPLOI

INTERPRETE LSF EN HAUTE SAVOIE

Le Comité des Associations de déficients auditifs de la Haute Savoie (CADA 74) propose un poste d' Interprète à temps partiel, équivalent à 3 jours de travail par semaine.

Lieu de travail : Région Annemasse - Annecy

Rémunération : 5 200 frs brut mensuel pour ces 3 jours hebdomadaires - salaire qui pourra être réévalué en fonction de l' ancienneté dans la fonction.

L' interprétariat se fera aussi bien auprès des adultes sourds, qu' auprès d' enfants ou étudiants intégrés dans les classes normales.

Notre service d' interprétariat se composant de 2 interprètes à temps partiel, cela facilite l' organisation du service et permet un travail en équipe plus fructueux .

Faire parvenir votre candidature à Alain Romand , 22 rue Arthur Rimbaud - SEYNOD - 74 600 *Tel* 50 . 69 . 57 . 85 après 18h.



SISE 35

Service d'interprétariat des Sourds et Entendants
d'Ille et Vilaine
309, rue de Nantes
35200 RENNES

99.31.06.84

SIRET : 390 381 788 00012/ APE 748F

BAL : CHEZ SISE35 OU CTEL*SURDI

RECHERCHONS INTERPRETES

SISE 35 ,

Service d'Interprétariat Sourds et Entendants d'Ille et Vilaine,
recherche pour le 1er Septembre 1994, deux Interpètes de bon niveau en L.S.F.

- 1 Interpète à temps plein pour une durée indéterminée.
- 1 Interpète pour un remplacement congés maternité à partir de début septembre.

Merci d'envoyer votre candidature à SISE 35 à l'intention du Président

Mr Alain CAHU

STAGE DE SPECIALISATION

Domaine: Psychologie

Réservé aux interprètes confirmés

Du 24 au 28 octobre 1994

Objectifs:

- 1 - Approche visuelle des concepts de la psychologie générale - Intervention effectuée en Langue des Signes par un enseignant sourd spécialisé dans le domaine de la psychologie.
- 2 - Terminologie et concepts de la psychologie dans la langue française - Intervention effectuée en français par un enseignant spécialisé dans le domaine de la psychologie.
- 3 - Analyse de la pratique professionnelle: échanges et réflexion autour de l'expérience professionnelle des participants; interprétation des entretiens psychologiques, de cours magistraux, des réunions institutionnelles, traduction de textes, etc...
- 4 - Recherche d'une pratique professionnelle plus "standardisée" sur le plan lexical et des techniques d'interprétation.

Constitution du groupe de formation:

- 12 participants** en qualité de stagiaires: priorité sera donnée aux membres de l'ANPILS étant donné le nombre limité de place.
- 1 représentant mandaté par l'ANPILS**, le stage ayant reçu un agrément de cette association d'interprètes. Celui-ci aura pour fonction d'animer la réflexion sur le plan de la profession.
- 1 enseignant garant de la Langue des Signes.**
- 2 spécialistes de la psychologie** (un sourd et un entendant).

Lieu du stage et organisateurs:

Association "Les IRIS"
13 ter rue Lenfant - 31300 Toulouse
Tél: 62 16 14 44

Coût de l'inscription:

3 185 Frs dans le cadre de la formation continue



LA CARTE PROFESSIONNELLE

LA COMMISSION CARTE PROFESSIONNELLE RECHERCHE UNE PERSONNE
POUVANT ELABORER ET FAIRE IMPRIMER LA CARTE PROFESSIONNELLE A
MOINDRE FRAIS.

POUR TOUTES PROPOSITIONS, CONTACTER :

COMMISSION CARTE PROFESSIONNELLE
ANPILS
254 RUE ST JACQUES
75005 PARIS

LA PAGE DETENTE



SPECTACLES AVEC DES ARTISTES SOURDS

Laurent Sylvain et Sabine Estelle
vous proposent un
SPECTACLE MAGIQUE

Contact : Laurent S., 75, rue H. Litolf
92270 BOIS-COLOMBES 8 T. MIN 47.81.54.46

L A U R E N T S Y L V A I N

LAURENT SYLVAIN magicien élève de PIERRE BRAHMA magicien mondialement connu dans le monde du spectacle .

LAURENT SYLVAIN ET PIERRE BRAHMA NE SONT PAS DES MAGICIENS COMME LES AUTRES . Ils sont tous les deux plongés dans le plus grand des monde celui du silence .

PIERRE BRAHMA magicien international devenu sourd continu à se donner en spectale dans le monde des entendants avec la grande participation de son assistant lui entendant .

LAURENT SYLVAIN magicien élève de PIERRE BRAHMA leur entente dure déjà depuis de nombreuses années . LAURENT SYLVAIN se donne en spectale dans tout ce qui touche le monde de la surdité et de tous les handicaps confondus . Son ambition est de démontrer que malgré sont handicap la surdité lui aussi peut arriver au plus haut niveau dans le monde du spectacle . Il est vrai qu'il est entouré d' une très forte équipe qui le pousse à travers toute la FRANCE et L'EUROPE avec un professeur comme PIERRE BRAHMA de renommée internationale LA ROUTE LUI EST OUVERTE .

Avec SABRINE ESTELLE sa partenaire dans son nouveau spectacle magic qui est à voir par toutes et tous .

Avec l'équipe qui est composée de PIERRE BRAHMA (professeur particulier) sa partenaire SABRINE ESTELLE , son impresario et sa secrétaire . Il espère de tous coeur venir se donner en spectacle et passer un bon moment avec vous pour vos prochaines fêtes ou soirées .

LAURENT SYLVAIN c'est un spectacle pour les enfants sur lequel son impact est extraordinaire et important pour eux tous .

LAURENT SYLVAIN est un spectacle qu'il faut voir .

LAURENT SYLVAIN est le plus jeune magicien sourd à se donner en spectacle au grand public en FRANCE .

PIERRE BRAHMA magicien international devenu sourd et professeur particulier de LAURENT SYLVAIN .

SABRINE ESTELLE partenaire de LAURENT SYLVAIN dans son nouveau spectacle espèrent vous donner satisfaction pour vos prochaines fêtes , soirées .

M A G I C A L E M E N T

LAURENT

S Y L V A I N

PIERRE

B R A H M A

SABRINE

E S T E L L E

-CONTACT : JACQUES TISSEYRE (Assistant)

75 Rue Henry LITOLFF

92 270 BOIS - COLOMBES TEL + MINI I6 . I . 47 81 54 46

5- Réunion S.E.R.A.C. Formation

La présidente nous résume cette réunion qui s'est bien passée et où le bilan global de la formation est positif.

6- "Interventions" A.N.P.I.L.S.

Ces derniers temps ont vu fleurir des interventions de type : conférence sur l'interprétation en L.S.F. ou bien évaluation du personnel d'un établissement scolaire en matière de L.S.F., le tout assuré par des personnes membres de l'A.N.P.I.L.S. ou très proches sans que notre C.A. en ait été informé. De façon unanime les membres du C.A. pensent qu'il faut mettre un terme à de tels agissements de personnes qui, de surcroît utilisent la casquette A.N.P.I.L.S., sans que les permissions leur en est été accordées par la plus haute instance de l'association ; au nom de l'A.N.P.I.L.S. on pourrait en venir à raconter n'importe quoi !!!

Par conséquent le C.A. diffusera un document clarifiant pour chacun les rôles au sein de notre association : Le C.A., Les antennes régionales, les simples membres etc... Lors du prochain C.A. ce document sera présentée pour approbation avant diffusion dans le journal et auprès des responsables régionaux.

7- COLLOQUE GESTES

La présidente responsable de ce "dossier" nous informe qu'elle est toujours en discussion avec "GESTES" A suivre donc...

8- Anniversaire de l'A.L.S.F.

Pour ses 15 ans d'existence A.L.S.F. a fait appel à l'A.N.P.I.L.S. pour assurer l'interprétation des conférences. A suivre...

9- F.N.S.F.

La F.N.S.F. organise à Paris au mois de décembre une journée d'études sur le thème "droit en matière de travail. La F.N.S.F. a fait appel à l'A.N.P.I.L.S. pour organiser l'interprétation des conférences. C'est la vice-présidente qui se charge de ce dossier.



10- Trésorerie

Le trésorier rappelle les retards de paiement de la part de certains trésoriers régionaux à propos des cotisations annuelles, ces derniers sont priés de se mettre à jour et de lui faire parvenir un relevé d'identité bancaire. D'autre part il est abordé la question de la trésorerie dont la gestion devrait subir des changements à partir de janvier 1995.

11- Formation à thème

L'Association I.R.I.S. nous informe qu'elle met sur pied deux semaines séparées de formation pour interprètes. La première aura pour thème le domaine psychologique, et la deuxième aura pour thème le domaine informatique.

Le secrétaire

J. HARRY

**IL N'EST PAS INTERDIT, ET C'EST MEME CONSEILLE
DE FAIRE NOTRE PUBLICITE**

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

VILLE :

CODE POSTAL :

Ci-joint règlement de francs,
à l'ordre de l'ANPILS BOURGOGNE

Prix de l'abonnement pour six numéros par an :

- 100 frs pour les membres de l'ANPILS
- 130 frs pour les non-membres.

ANPILS BOURGOGNE
RUE DE BEAUNE
21700 MEUILLEY